

NAPA PREMIUM DISC BRAKE ROTORS AND BRAKE DRUMS - 36 MONTH LIMITED WARRANTY

Basic warranty:

NAPA Premium Disc Brake Rotors and Brake Drums are warranted to be free of defects in materials and workmanship for a period of 36 months or 58,000 km (whichever comes first) from the date of installation, when properly installed and maintained under normal non-commercial operations.

Conditions for the warranty to be valid:

ANY alleged defective product returned under this warranty MUST be returned with a copy of the ORIGINAL sales or installation invoice.

Exclusions to this limited warranty:

- This Warranty does not cover any loss due to misuse, alteration, misapplication, accident, abuse, neglect, and normal wear, or improper installation.
- This Warranty only applies to NAPA parts installed on passenger cars, vans, and light and medium duty trucks. It does not apply to parts installed on vehicles used for towing, racing, off highway recreational use, or four-wheel drive off-highway competition.
- This Warranty does not include costs of labour or towing, or cover the cost of any additional components and labour requirements to restore the brake system to its proper operating condition.
- "Frozen" or "seized" disc brake calipers, wheel cylinders or any associated hardware that may cause premature wear or failure voids this warranty.

Conditions for the warranty to be valid - Procedures:

If, during the warranty period, the NAPA Premium Disc Brake Rotors covered by this warranty fail due to defects in materials or workmanship, your authorized NAPA parts installer or retailer upon presentation of the defective product and the original invoice will replace them. Failure to meet any of these conditions voids this warranty and any obligations by your NAPA parts installer or retailer.

Disclaimer:

THIS WARRANTY DOES NOT COVER ANY LOSS OR LIABILITY FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES THAT MAY BE CAUSED BY A BREACH OF THIS WRITTEN WARRANTY. NO OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED SHALL EXIST.

NAPA PREMIUM - DISQUES ET TAMBOURS DE FREIN - GARANTIE LIMITÉE DE 36 MOIS

Garantie de base:

Les disques et les tambours de frein NAPA Premium sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication pour une période de 36 mois ou 58,000 km (selon la première éventualité), à compter de la date d'installation, à condition qu'ils soient installés et entretenus correctement, et utilisés dans des conditions d'utilisation normales et non commerciales.

Conditions pour que la garantie soit valide:

TOUTE pièce présumée défectueuse retournée au titre de cette garantie DOIT être accompagnée d'une copie de la facture ORIGINALE de vente ou d'installation.

Exclusions de la présente garantie limitée:

- La présente garantie ne couvre aucune perte résultant d'une mauvaise utilisation, d'une altération, d'un usage incorrect, d'un accident, d'un usage abusif, de négligence, d'une usure normale ou d'une installation incorrecte.
- La présente garantie s'applique uniquement aux pièces NAPA installées sur des voitures automobiles, des fourgonnettes ainsi que des véhicules utilitaires légers et de poids moyen. Elle ne s'applique pas aux pièces installées sur des véhicules de remorquage, de course, récréatifs tout-terrain ou de compétition tout-terrain à quatre roues motrices.
- La présente garantie ne couvre pas les coûts de main-d'oeuvre, de remorquage ou de tout autre composante ou service nécessaire à la remise en état du système de freinage.
- Tout étrier de frein à disque, cylindre de roue ou fixation connexe « grippé » ou « coincé » pouvant causer une usure prématurée ou une défectuosité annule la présente garantie.

Conditions pour valider la garantie – Procédures:

Si, au cours de la période de garantie, les disques et les tambours de frein NAPA Premium couverts par la présente garantie sont défectueux en raison d'un défaut de matériaux ou de fabrication, ceux-ci seront remplacés par votre fournisseur de pièces autorisé NAPA, à la réception de la pièce défectueuse et de la facture originale. Le non-respect de l'une ou l'autre de ces conditions annule la garantie et toute obligation de la part de votre fournisseur de pièces NAPA.

Clause de non-responsabilité:

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE AUCUNE PERTE OU RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DU NON RESPECT DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE.